

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 DECEMBRE 2020

Le 12 Décembre 2020 se sont réunis, à 10h00 à la Salle des Fêtes de GERMIGNY DES PRES et en nombre prescrit par la loi, les membres du Conseil d'Administration légalement convoqués sous la présidence de Madame Chrystèle MAGNIN.

Etaient Présents :

| Titulaires          | NOM - Prénom            | Présent(e) | Suppléants | NOM - Prénom        | Présent(e) |
|---------------------|-------------------------|------------|------------|---------------------|------------|
| Présidente GY       | MAGNIN Chrystèle        | X          | SMA        | DURAND Audrey       | AE         |
| Vice-Présidente SMA | FERREIRA-MARTINS Carine | X          | SMA        | CHEURLLOT Aurélia   | AE         |
| SMA                 | TURPIN Joël             | X          | SMA        | DAMILAVILLE Charles | X          |
| SMA                 | POIRIER Mylène          | X          | GY         | AVEZARD Emily       | X          |
| GY                  | THUILLIER Philippe      | X          | GY         | PAVLOVIC Sophie     | X          |
| GY                  | DAM Aurélie             | X          | GY         | RAHMOUNI Marie      | AE         |

Madame Chrystèle MAGNIN, Présidente du SIRIS ouvre la séance du conseil d'administration à 10h03 et nomme Madame Emily AVEZARD, secrétaire de séance.

### Ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance
- Délibération pour l'ouverture d'une ligne de Trésorerie
- Questions diverses

### 1. Point sur la situation du SIRIS

La Présidente informe le Conseil, sur l'état de notre trésorerie qui s'avère insuffisante pour régler les salaires et les charges des agents pour le mois de Décembre. Cette situation s'explique en raison de la crise sanitaire (COVID 19) du au premier confinement et à la fermeture des écoles entraînant aucunes recettes cantine & garderie pour les mois d'Avril, Mai, Juin et Juillet.

Afin d'honorer le mandatement des salaires et des charges du mois de Décembre ainsi que les mandats en attente de règlement, la Présidente propose l'ouverture d'une ligne de trésorerie de 50 000€ suite à l'offre reçue du Crédit Agricole aux conditions suivantes : frais de dossier 60€, commission d'engagement 0.25% du montant sollicité (soit 125€), Index EURIBOR 3 mois moyenné flooré à 0.00%, intérêts 0.97% sur les sommes débloquées et pas de commission de non-utilisation.

Après délibération, le Conseil à l'unanimité approuve l'ouverture de la ligne de trésorerie et autorise la Présidente à signer toutes pièces afférentes.

|          |            |                |          |
|----------|------------|----------------|----------|
| Vote : 6 | Contre : 0 | Abstention : 0 | Pour : 6 |
|----------|------------|----------------|----------|

### 2. Questions diverses :

- La Présidente évoque les économies à réaliser sur le prochain budget pour limiter le recours dans le temps à la ligne de trésorerie. Au vu de cette situation financière alarmante, et de la situation sanitaire, le conseil syndical décide de ne pas participer financièrement aux sorties scolaires pour l'année 2021. D'autres pistes seront également étudiées lors de l'élaboration du budget : possibilité de mettre en place le projet LEN ou pas...

# Syndicat Intercommunal de Regroupement à Intérêt Scolaire entre SAINT-MARTIN-D'ABBAT et GERMIGNY-DES-PRES

---

- M. Charles DAMILAVILLE a rencontré M. le Directeur de Germigny qui demande à être informé sur l'évolution du projet LEN.
- Un mot sera transmis aux parents d'élèves les informant de la situation financière du SIRIS et des décisions prises (ligne de trésorerie, augmentation des tarifs et participation à la classe découverte)

Fin de la Séance : 10h44

Fait à Saint-Martin d'Abbat, le 12 Décembre 2020  
La Présidente, Chrystèle MAGNIN

